

J. Gagnon

1859 - 1909



SOUVENIR

— DES —

NÔGES D'OR

— DE —

Monsieur et Madame François Robert

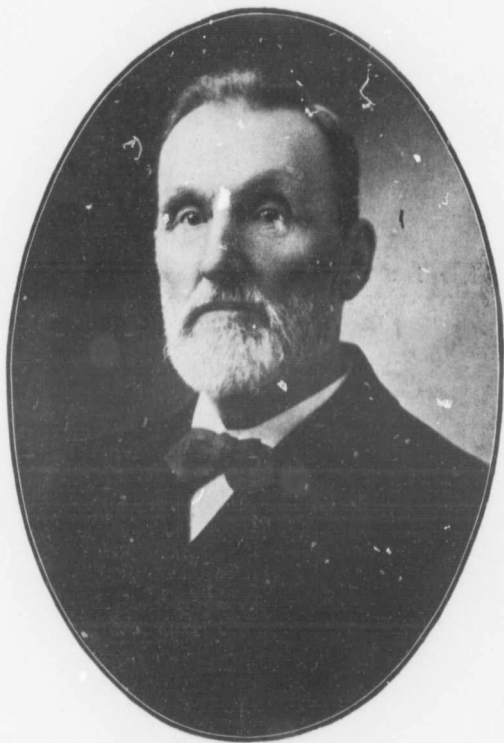


SAINT - HUBERT

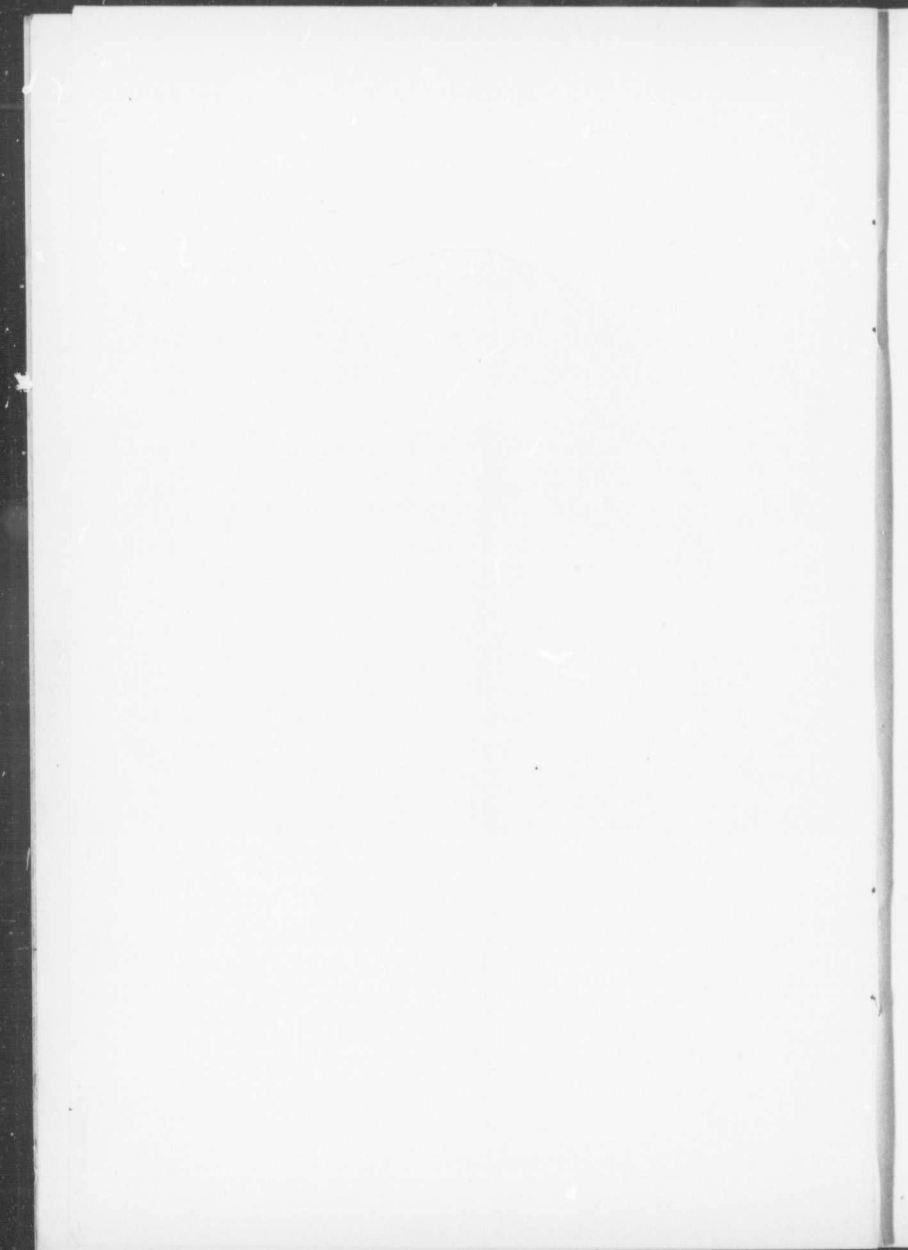
1910



MME FRANÇOIS ROBERT



M. FRANÇOIS ROBERT



Prologue

L'un des plus beaux souvenirs que des paren's puissent transmettre à leurs enfants est celui de noces d'or.

Monsieur et Madame François Robert, de Saint-Hubert, donnent à la tradition familiale ce beau et bon souvenir.

Quelques amis sont allés plus loin. Ils ont demandé aux heureux jubilaires de consigner par écrit les détails de leurs noces d'or.

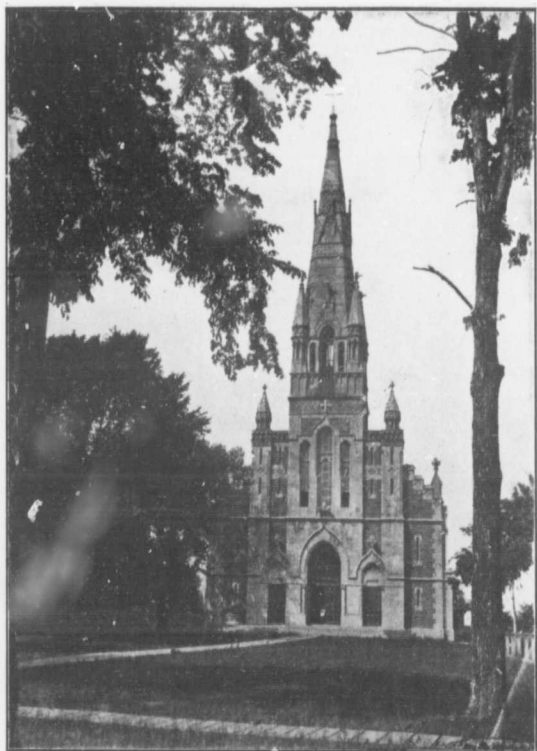
M. P. B. Benoît, ex-député, écrivait en effet à M. Robert :

Mon cher François,

“ Je suis encore dans le ravissement de l'incomparable belle fête de vos noces d'or... C'est malheureux que toute la fête ne soit pas rapportée dans une brochure ou livre-souvenir qui serait un monument pour ta famille et pour tes amis ; M. Baillaige, ton curé, serait l'homme à la main, pour l'accomplissement de ce travail.”

De fait, M. le curé de Saint-Hubert s'est fait un plaisir de rendre ce petit service.

THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
ART AND HISTORY
OF THE
CITY OF BOSTON



L'ÉGLISE DE SAINT-HUBERT (CH.)

524088

Noces d'or de M^r et de M^{me} François Robert

1859-1909

ARTICLE PREMIER

La Partie Religieuse

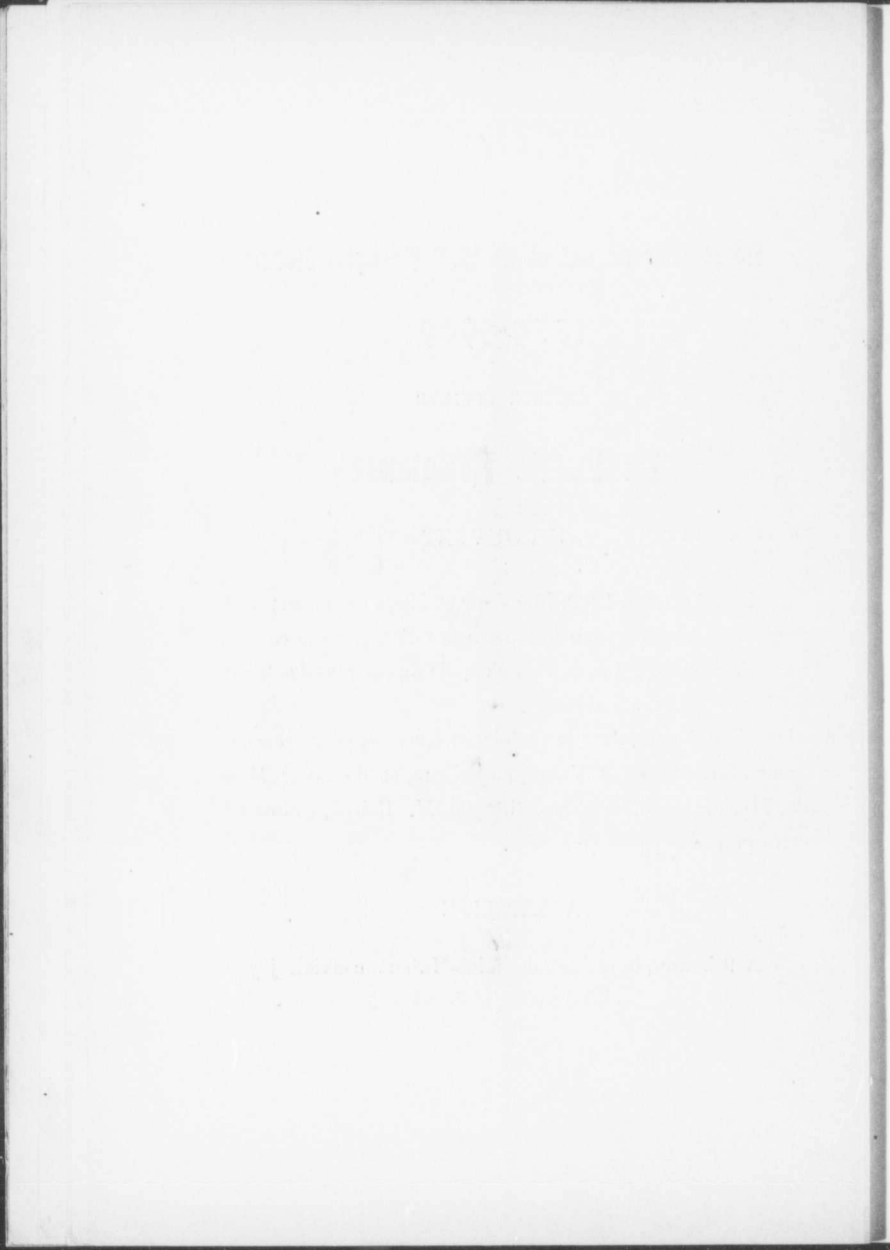
AU COUVENT

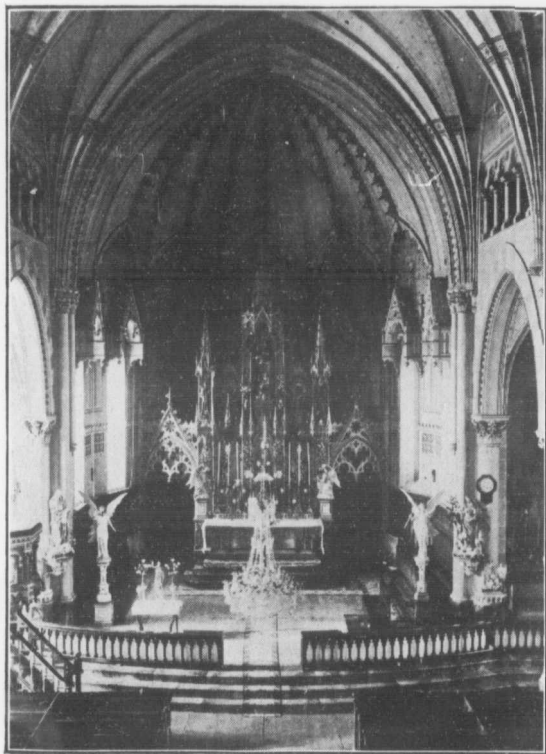
Le 26 octobre 1909, Monsieur et Madame Robert commençaient la célébration de leurs noces d'or, par une communion d'actions de grâce, dans la chapelle du couvent des Sœurs du Bon Pasteur, à St-Hubert.

Un déjeuner, dans le parloir du couvent, en présence de Sœur Marie de Saint Victor, supérieure, et de Sœur Marie de l'Immaculée-Conception, fille de M. Robert, couronnait cette première partie de la fête.

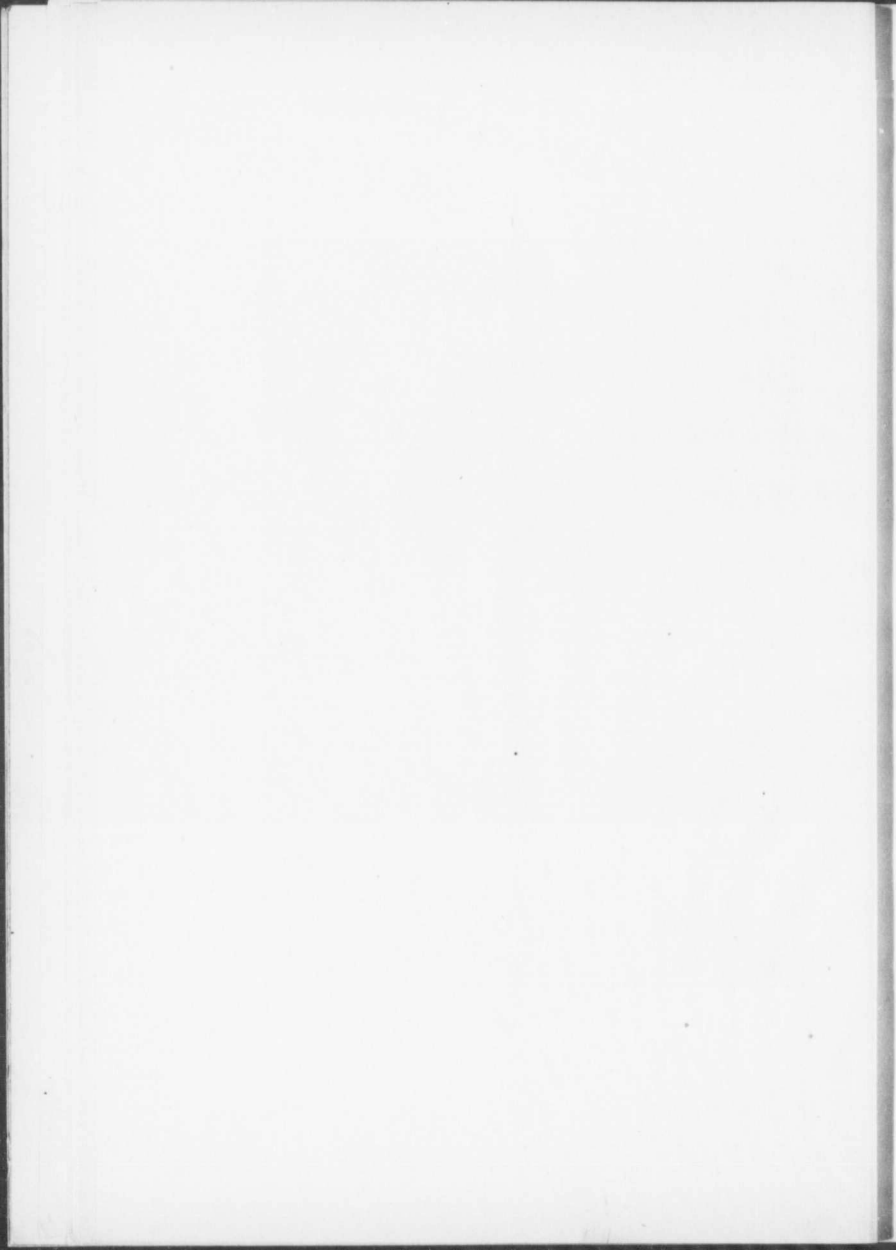
A L'ÉGLISE

A 9 heures, le carillon de Saint-Hubert conviait joyeusement à l'église les vénérables jubilaires et leurs amis.





INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE ST-HUBERT



Ce n'est pas sans une émotion profonde que Monsieur et Madame Robert prirent place en face de la balustrade, à la place ordinaire des nouveaux mariés.

Il leur semblait, sans doute, revoir encore le Révérend M. G. Thibeault, en présence duquel ils avaient formulé leur premier serment d'amour, le 26 octobre 1859.

La gracieuse église de Saint-Hubert, ornée comme en ses jours de fête, disait par ses lumières et ses banderolles qu'elle était joyeuse et fière de l'événement du jour.

Le dimanche précédent, M. le curé de Saint-Hubert avait invité les paroissiens à faire honneur aux jubilaires ; aussi, l'église était-elle remplie d'un peuple nombreux.

Monsieur et Madame Robert étaient accompagnés de Mlle Elizabeth Robert, leur fille, et de M. Napoléon Vincent, leur garçon d'honneur, le 26 octobre 1859.

LA GRAND'MESSE

Elle fut chantée par M. l'abbé Ebas Mongeau, vicaire à Sainte-Elizabeth de Montréal, neveu des jubilaires ; diacre, M. l'abbé Rabeau, curé de Saint-Lambert ; sous-diacre, M. l'abbé Lapierre, vicaire à Longueuil.

LE CHANT ET LA MUSIQUE

Les élèves de l'école modèle, des garçons du village, exécutèrent la " Messe des Anges " en chant de solesmes, sous la direction de Mlle Martin, leur institutrice. Mlle Juliette David, organiste de la paroisse, céda gracieusement l'orgue à Mlle Martin dont le jeu fut très apprécié.

LE SERMON

Il fut donné par M. l'abbé Duprat, ancien curé de Saint-Hubert :

" C'est avec un véritable plaisir, dit-il, que je suis venu de Mascouche à Saint-Hubert. J'aime, en effet, à revoir mes anciens paroissiens. La circonstance, du reste, avait pour moi un charme particulier ; j'étais heureux de faire honneur à une famille que j'ai estimée dès que le l'ai connue, et qui a su se faire estimer de tous les curés qui m'ont succédé.

Je suis heureux de voir ici pour la circonstance un si grand nombre de paroissiens. On s'honore en honorant les siens.

Les jubilaires, je le sais, ne font que recueillir ce qu'ils ont semé, par une conduite toujours exemplaire.

ré-
la
Da-
à

at-

au
es
ur
ur
i a

si
les

ils



GROUPE DES INVITÉS

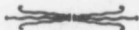
Il est à désirer qu'il y ait toujours ainsi, dans chacune de nos paroisses, des familles foncièrement chrétiennes. Leur vie est pour les autres un véritable entraînement

Les jubilaires ne se sont pas contentés de donner l'exemple de la bonne vie privée, ils ont agi, ils ont travaillé, ils ont mis la main à toutes les œuvres paroissiales. ”

M. Duprat fit plusieurs considérations générales sur la famille chrétienne et termina en disant aux jubilaires : “ Vos noces d'or, je l'espère, seront couronnées par des noces de diamant. ”

APRÈS LA GRAND'MESSE

M. le curé de Saint-Hubert, M. Duprat, M. Rabeau, M. Mongeau et M. Lapierre s'étant rendus à la résidence des jubilaires, leur présentèrent leurs félicitations et firent connaissance avec les nombreux invités. C'est alors que M. Camerlin, chef de gare à Saint-Hubert et photographe amateur de talent, fit un groupe très intéressant des jubilaires et de leurs invités.



ARTICLE DEUXIEME

Le Diner

Des tables avaient été dressées, pour 150 personnes, dans le réfectoire des élèves du couvent.

La famille Robert avait organisé le banquet; elle eut une aide habile dans la personne d'une cuisinière de profession, Mlle Sénécal.

A droite de M. François Robert, se trouvaient: M. le Curé, M. Napoléon Vincent, M. le curé Rabeau, M. Alexis Char-ron, M. l'abbé Mongeau, M. et Mme P. Vincent, M. Willfrid Tremblay.

A gauche de Madame François Robert se trouvaient M. l'abbé Duprat, Mlle Elizabeth Robert, M. G. Dellières, Mlle Wilhelmine Vincent, M. Hubert Robert, le Dr Rasario Char-ron, M. et Mme Auguste Brosseau (Aglé Robert) et M. P. B. Benoit.

Le dîner, bien composé, bien ordonné et bien servi, fut un succès complet. En voici le menu :

HORS D'ŒUVRE

Céleri, Olives, Marinades, Amandes salées.

POTAGE

Consommé à la Tortue

POISSON

Flétan frit au gratin, Sauce espagnole

ENTRÉES

Salade de poulet à la mayonnaise

ROTIS

Dinde truffée, Gelée de pommes

Filet de bœuf à la St-Hubert, sauce Robert

Pommes de terre des Bromures risolées

Patés chauds à la Canadienne

LÉGUMES

Petits pois verts au sucre

DESSERTS

Gâteaux assortis, Pudding à la Reine, Sauce au coco

ENTREMETS

Pommes, Bananes, Poires, Pêches

Thé, Café, Lait

Le service des tables fut fait avec dextérité par Mlles
Laura Auclair, Marie-Louise Ste-Marie, Tharsile Guertin,
Aurore Daigneault, Fabiola Dellières, Bernadette Ste-Marie,
Marie-Louise Riopel et Yvonne Charron.

Au cours du dîner, il y eut plusieurs morceaux de piano.

ARTICLE TROISIÈME

Lettres et Télégrammes

Après le dîner, M. le Dr F. X. Girard fit lecture de lettres d'excuse et de télégrammes.

De M. Ménard Emard, de Valleyfield : " Nous vous félicitons de votre inestimable bonheur... Il nous aurait été agréable de prendre part personnellement à votre belle fête de famille. Je ne saurais cependant m'absenter vu l'état de santé de Mme Emard qui ne lui permet ni de sortir, ni de rester seule. Nous serons présents d'esprit et de cœur.

De M. Félix Delage, ami d'enfance de M. Robert, de Longueuil : " Quelle belle idée de la part des amis de vouloir donner tout l'éclat possible aux noces d'or de Monsieur et de Mme Robert. On est heureux de posséder un ami aussi parfait et aussi digne de respect. "

De M. Ponton, de Montréal, un cousin : " Mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. "

De Mme Julien Vincent, de Chicago : " Félicitations les plus sincères. "

De M. et de Mme Rosario Ménard, de Chicago : " Félicitations et souhaits de bonheur. "

De Joseph Robert, de Schenectady, N. Y., un neveu :
“ impossible de m'absenter ; souhaits de bonheur.”

De MM. Hudon, Hébert & Cie : “ Nous ne pouvons être présents, prière d'accepter nos félicitations et les vœux que nous faisons pour que votre bonheur se continue longtemps.”

De M. Noël Bouthillier, maire de Saint-Hubert, au nom du Conseil municipal : “ Le Conseil vous souhaite bonne santé, de longs, d'heureux jours et vous prie de recevoir cette modeste reconnaissance, souvenir des services rendus pendant de si longues années au secrétariat de cette municipalité.”

De M. J. O. Dion, Fort Chambly : “ M. J. O. Dion offre à Monsieur et à Madame Robert ses félicitations, de ce que Dieu a fait grand, le 26 octobre 1859, pour avoir permis aux chers vôtres, et à vos vieux amis de célébrer vos noces d'or. Qu'Il vous conserve en santé, en prospérité pour les réunir auprès de vous, au jour, de vos noces de *diamant*. Ce sont les souhaits, qu'un vieil ami forme de tout cœur, en ce jour d'allégresse, pour vous, et ceux qui vous entourent.

De Mme J. A. Brosseau (Blanche Tremblay, amie de la famille) : “ Félicitations ; souhait de longues et heureuses années.”

De M. J. P. Rottot, de Montréal : “ Souvenir affectueux à l'occasion de vos noces d'or.”

De l'avocat J. Ulric Emard : “ Mes meilleurs souhaits.”

De Rosario Ménard et d'Aglaé Mongeau (nièce et filleule de M. Robert,) de Sainte-Julie : “ Nous ne passerons pas ce

jour sans faire au ciel des vœux pour la conservation de votre santé et d'un long séjour encore au milieu de nous."

De Mgr Z. Racicot, archevêché de Montréal : " Mgr Racicot s'unit de tout cœur à la famille Robert qui célèbre aujourd'hui le 50ième anniversaire de l'union des époux. Que le Seigneur comble la famille de ses bénédictions."

De Mgr P. N. Bruchési, archevêque de Montréal : " En cette fête de vos noces d'or, recevez pour vous et votre famille ma meilleure bénédiction."

Du Monastère du Bon Pasteur, Montréal : " Avec les respectueuses félicitations et vœux reconnaissants de la Mère Provinciale du Bon Pasteur et de sa communauté."



TRÈS SAINT-PÈRE,

FRANÇOIS-XAVIER ROBERT, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, LA supplie de vouloir bien accorder à lui et à ses proches parents, jusqu'au troisième degré, la Bénédiction Apostolique et l'Indulgence plénière *in articulo mortis*, dans la forme usuelle de l'Église et prescrite par le Siège Apostolique.

ACCORDÉ, par Sa Sainteté le PAPE PIE X, à l'audience privée de Monsieur l'abbé A. Curotte, le 7 Juillet 1910.



ARTICLE QUATRIÈME

Les Adresses

*Adresse de M. George Dellières (neveu)
au nom des parents :*

A MONSIEUR

ET A MADAME F. ROBERT,

DIGNES JUBILAIRES,

Quand deux âmes, rivées l'une à l'autre, par les liens puissants et forts de l'amour, cheminent ensemble sur la route du devoir, de la souffrance, et qu'un jour, l'aurore d'un doux repos brille à l'horizon de leur vie, elles s'appuient l'une sur l'autre, regardent le ciel et contemplent le passé. Le passé !... que de souvenirs il renferme !

Oh !... chers Jubilaires, quand vous voyez, aujourd'hui, le 50ème anniversaire du jour heureux qui vous vit pour la première fois aux pieds des autels, n'est-ce pas que vous êtes émus ?... et lorsque votre mémoire évoque cette longue suite de jours qui ont formé votre Jubilé d'or et qui sont maintenant du domaine de l'éternité, votre âme, n'est-elle pas vibrante d'émotions ?...

Ah ! de quel éclat ne doit-elle pas briller pour vous, aujourd'hui, l'espérance, cette étoile bénie, qui a guidé si

heureusement votre esquif au milieu des ondes et des récifs... Qu'elle brille encore !... que ses rayons se dorent et se diamantent jusqu'à l'éternelle lumière.

Vous avez parcouru 50 ans dans la paix et l'amour, confiants en Dieu, entourés de l'estime de tous ceux qui ont connu et apprécié vos vertus ; vous avez prodigué votre charité, vos talents, votre vie aux œuvres paroissiales : soyez-en bénis de Dieu, de chacun.

Vous avez, autour de vos enfants, vos petits-enfants, des amis de cœur qui ont vieilli avec vous, qui ont partagé vos travaux et qui vous sont demeurés fidèles ; en ce moment, tous, vous félicitent et vous assurent de la plus profonde affection. Une voix surtout vous bénit, dignes jubilaires, c'est celle de l'élue du Seigneur, votre fille, qui de son cloître, sa maison à elle, fait monter mille actions de grâces à son Dieu pour les beaux jours qu'il vous a donnés pendant ce demi-siècle. La famille, le cloître, vos amis se réunissent donc aujourd'hui pour se réjouir avec vous, vous faire honneur et vous offrir avec leurs cadeaux leurs vœux de bonheur.

Que le Dieu qui multiplie les années et les couronnes réalise vos désirs, renouvelle votre jeunesse en ajoutant à vos jours d'or des jours de diamant !...

Ad Multos Annos.

Saint-Hubert, 26 octobre 1909.

ADRESSE DE LA FAMILLE CHARRON

ONCLE ET TANTE BIEN-AIMÉS,

C'est une touchante fête de famille que celle qui nous réunit en ce moment et d'avance nos cœurs saluaient l'aube radieuse de ce jour mémorable de vos Noces d'Or. En effet, tout rayonne, tout est d'or, en vous et autour de vous, Oncle et Tante bien-aimés.

D'or sont vos cœurs, fidèles et généreux qui pendant un demi-siècle se sont aimés d'un mutuel et saint amour. Il est d'or le livre dans lequel est inscrite l'histoire de vos longs travaux et de vos efforts incessants pour procurer à vos enfants le bien-être et l'honneur, pour leur donner le bienfait précieux d'une éducation chrétienne ! D'or aussi sont les cœurs de vos enfants chéris qui, dans ce touchant anniversaire, vous entourent avec tant de bonheur et d'émotion !

Oui, Oncle et Tante vénérés, restez bien longtemps au milieu de votre famille dont le bonheur est votre ouvrage ! Votre présence est en même temps pour nous une joie profonde et un puissant encouragement au bien, car vos exemples de vertu parlent haut dans le cœur de tous ! Elle est d'or aussi la belle couronne que les anges vous préparent dans le ciel et dont seront ceints à jamais vos fronts en récompense d'une vie toute de vertu et d'honneur.

A vous, Oncle et Tante chéris, les fleurs de notre tendresse et les hommages de notre vénération : à vous, les meil-

leurs souhaits de nos cœurs attendris. Désormais, nos vœux les plus sincères et nos prières les plus ardentes solliciteront une nouvelle faveur du ciel : Que le bon Dieu nous accorde de voir une fête plus brillante : oui, dans dix ans, la grande fête de vos " Noces de Diamant. "

La famille

ALEXIS CHARRON, Marieville.

Marieville, 26 octobre 1909.

ADRESSE DE M. P. B. BENOIT

au nom des amis des jubilaires

MONSIEUR ET MADAME,

Ceux qui avec tant de joie ont résolu de célébrer votre jubilé, m'ont prié d'être leur interprète pour dire les sentiments de bonheur qu'ils éprouvent en ce jour et pour offrir leurs chaleureuses félicitations à l'heureux couple qui a passé dans les devoirs et la paix d'un même foyer, une période si longue de la vie humaine.

Bien d'autres auraient pu célébrer plus dignement un événement aussi mémorable mais on aurait certainement pas trouvé pour le faire, un cœur plus pénétré que n'est le mien, d'amitié et de reconnaissance pour les vénérables jubilaires.

Il y a cinquante ans, ce jour, que dans l'Eglise de Saint-

Hubert, qui venait d'être ouverte au culte, que François Robert et Marie Aglaé Vincent se juraient l'un à l'autre amour et fidélité au pied des saints autels.

C'est Dieu qui donne la vie et qui fixe l'heure de la mort et l'on peut dire que cinquante ans d'une vie de bonheur à deux, avec le même cœur et le même esprit, la même joie et les mêmes espérances, est une faveur qu'il n'accorde qu'à ceux qui l'ont fidèlement servi et que ce jour est le couronnement d'une existence remplie de vertus et dont pas un nuage n'est venu altérer la paix ni assombrir le cours heureux. Je puis en rendre le meilleur témoignage.

Nés la même année, M. Robert et moi, nous avons grandi ensemble ; nos jeux, nos joies et nos peines ont été fraternellement partagés. Et c'est encore, la main dans la main, dans un heureux voisinage que nous avons passé ces années de la vie qui entraînent avec elles, les responsabilités les plus redoutables, nos devoirs de père de famille et nos devoirs de citoyen.

Nous ne passions pas un jour sans nous voir ; tout nous était commun, même l'affection portée à nos bons vieux parents.

Le père du jubilaire était l'honnête M. Nazaire Robert, résidant à l'entrée de la paroisse de Longueuil, près d'ici, sur notre beau Chemin de Chambly à Longueuil. Il vivait honorablement de la culture de ses terres qu'il avait acquises par un labeur intelligent.

Sa franchise était proverbiale. Ceux qui l'ont connu comme moi, se rappellent que s'il ne portait pas de gants même dans les plus grands froids, il n'en mettait pas non plus pour blâmer les actes reprehensibles. Son franc parler, dicté par l'honneur, a empêché bien des mauvaises actions. Aussi a-t-il laissé une réputation de rare droiture.

Le fils a hérité du beau caractère du père, droit, laborieux, dévoué à sa famille et au bien public. Personne ne peut l'accuser d'avoir déguisé la vérité même quand ses intérêts pouvaient en souffrir. Il est digne de porter la glorieuse devise : " Franc et sans dol. "

Madame Robert est la fille de notre bon vieux voisin de jadis, M. Michel Vincent, qui a élevé une famille de dix-sept enfants, sur la terre même où nous sommes en ce moment. Ces enfants parvenus presque tous à un âge avancé ont toujours été des modèles d'honorabilité. Je n'ai jamais connu de famille si unie et aussi visiblement bénie de Dieu. Que de fois n'ai-je pas cité l'exemple du bonheur de cette nombreuse famille pour redonner du courage aux jeunes ménages qui faiblissent en face des lourdes responsabilités de la vie !

On comprend pourquoi M. et Madame Robert ont toujours été vertueux. C'était naturel chez eux. Ils faisaient ce qu'ils avaient vu faire à leurs parents. Ce n'est pas étonnant que M. Robert soit le bon citoyen qu'il est et que Madame Robert soit comme la femme forte de l'Écriture, qui a élevé des enfants doux et bienveillants et que tous deux aient été

si dévoués à leurs parents et à leurs amis et si charitables envers les pauvres qui n'ont jamais frappé en vain à leur porte.

M. Robert et moi, nous sommes de l'ancien temps. En nous voyant, les jeunes répètent ce que l'on dit ici d'une chose dont on ne connaît pas l'origine : " Vieux comme le chemin de Longueuil ! " Eh bien, ce chemin de Chambly à Longueuil si nous ne l'avons pas vu ouvrir comme nos grands-pères, nous l'avons vu, il y a 66 ans, pointer en pin et en épinette rouge et plus tard empierrier comme il l'est aujourd'hui.— Mon ami Robert et moi, nous avons été ensemble aux premières écoles du Gouvernement, établies par le premier Surintendant de l'Education, M. Meilleur.— Ensemble nous avons vu l'Incendie du Parlement à Montréal sur la place Youville.— Nous avons assisté à la bénédiction de l'hôtel Roussel, la base de la fondation du Couvent de Longueuil et d'Hochelega d'aujourd'hui.— Nous avons vu arriver les jeunes irlandais qui ont été adoptés par nos familles canadiennes.— Nous avons vu les premiers traversiers à vapeur entre Longueuil et Montréal.— Nous avons vu ensemble l'arrivée du Grand Tronc dans notre paroisse. Sa voie ferrée traversait le chemin public, sur la terre même du grand-père de M. Robert.— Nous avons vu la création des paroisses de Saint-Bruno, Saint-Hubert, Saint-Lambert, Saint-Basile-le-Grand et de Montreal-Sud, qui étaient toutes contenues dans les grandes paroisses de Longueuil, Boucherville et Chambly. C'était le Comté de Chambly.

Nous avons vu aussi les diverses modifications de la culture : le blé remplacé par le foin et l'orge, qui faisaient place, en partie, à leur tour, à l'industrie du beurre et du fromage.—Avec quelle admiration ne voyons-nous pas les merveilleuses machines agricoles d'aujourd'hui. Nous avons vu, il y a plus de soixante ans la première batteuse battre dans une semaine toute la récolte de mon grand père Benoit, un des voisins du père de M. Robert.

Je m'arrête... Assez de ces souvenirs dont nos cœurs sont remplis. Les organisateurs de la fête d'aujourd'hui doivent voir maintenant l'erreur qu'ils ont commise en faisant présenter l'adresse par un vieillard qui aime naturellement à parler des choses du temps passé, au risque de fatiguer les chers amis que nous fêtons.

Tout en étant contrit, je dois vous déclarer cependant que j'ai encore à vous parler de politique et que si je ne le faisais pas, je me rendrais coupable d'une noire ingratitude envers mon cher ami M. Robert, à qui je dois une dette de reconnaissance telle que je ne pourrai jamais l'acquitter.

Nous sommes venus au monde à la veille de l'Union des Canadas. Ce régime devait durer vingt-six ans et faire place ensuite à la Confédération. Je fus un des 88 Députés et Sénateurs de la Province de Québec, élus ou nommés en 1867, pour inaugurer la confédération ; 87 sont disparus, je suis le seul survivant.

Et ce n'est que justice de croire que la Providence ait

voulu prolonger ainsi mes jours, pour me permettre d'exprimer publiquement mes sentiments de reconnaissance à mon cher ami Robert, pour les nombreux services qu'il m'a rendus.

On peut dire que ma vie parlementaire n'a été qu'une lutte continuelle de dix-neuf ans. Et pendant ces dix-neuf ans, le dévouement de M. Robert n'a jamais fait défaut à l'heure des grandes luttes. Il a toujours combattu au premier rang, payant de sa personne et de sa bourse pour son pauvre ami Benoit.

Et cela par pur dévouement sans espérer ni même penser qu'il en serait récompensé un jour. Ici, mes amis, les mots me manquent pour lui dire toute ma reconnaissance. C'est une action de grâces continuelle qui monte de mon cœur à mes lèvres trop émues pour les exprimer d'une manière convenable.

A travers nos souvenirs, nous jetons un regard attendri sur les luttes du passé. Nous croyons consciencieusement avoir bien et fidèlement servi notre pays.

Pour nous, les jubilaires et moi, car je ne sépare ma cause de la leur, tant nous sommes unis, nous avons atteint le sommet de la vie. Il ne nous reste plus qu'à descendre dans la vallée où nos parents dorment du dernier sommeil. Nous ne trouvons plus autour de nous que nos enfants et quelques rares amis.

En jetant un regard sur le chemin parcouru nous ne voyons plus que les tombeaux des nôtres et à travers ces tombeaux, montent les générations nouvelles qui sont pous-

sées à leur tour pour parvenir au sommet que nous occupons pour un instant.

Nous ne vivons plus que de souvenirs, du cher souvenir des bien-aimés qui sont tombés à côté de nous, le long de la route. Nos regards s'élèvent vers le Ciel qui les a recueillis, vers ce Ciel qui s'impose alors forcément à notre esprit, comme notre fin dernière. Et la solitude que l'âge fait autour de nous, nous conduit peu à peu à l'idée de l'Ange qui sous la figure du prêtre, viendra nous dire tout ému : " Mon père, ma sœur, le Maître est là et il t'appelle."

Amis, chers amis, pardonnez-moi de me laisser aller à ces pensées que l'âge rend familières, mais qui ne doivent pas attrister cette assemblée de parents et d'amis réunis pour fêter le cinquantenaire de M. et de Madame Robert.

Que nos chers Jubilaires vivent longtemps, pour la joie de leurs enfants et de leurs nombreux amis. Oui ! qu'ils vivent encore de longs jours, pleins de santé et de bonheur ! Et ce sera la récompense d'une vie remplie de bonnes œuvres.

En attendant, veuillez accepter ces lustres offerts par les Dames, cette canne à pommeau d'or, offerte par vos amis et cette bourse formée par les amis et par les parents.

Pour nous, maintenant, nous retournerons dans nos familles, heureux d'avoir pris part à une fête aussi solennelle, qui imprimera dans nos cœurs, un des plus beaux souvenirs de notre vie.

Ad Multos Annos !

PIERRE BASILE BENOIT, *ex député fédéral.*

s
ir
a
s,
t,
r
s
t,
à
t
ir
e
s
'1
s.
s
s
s
t,
s



LES CADRAUX

ARTICLE CINQUIÈME

Les Cadeaux

Après les adresses, il y eut présentation de plusieurs cadeaux.

M. Wilfrid Tremblay, accompagné du docteur F. X. Girard, offre au nom de M. le Curé, au nom des amis et au nom de la famille Vincent une bourse de \$267.00, une canne à pommeau d'or et deux lustres.

M. Alexis Charron, offre au nom de la famille Charron une autre bourse de \$50.00

Les dames de Ste. Anne présentent deux superbes livres de prière.

Finalement, les enfants des jubilaires : Aglaé (Mme A. Brosseau), Elizabeth et Hubert présentent aussi leur cadeau, cinquante piastres en or.

Entre autres cadeaux particuliers, nous avons remarqué :

Un riche crucifix, de M. et Mme Aglaé Daigneault; *Alsace*

Boîte de coutellerie, de la maison Hébert & Cie ;

Chèques des maisons : Hudon & Cie, et Canadian Brewing Co. ;

Un mandat-poste de Mlle Rose Brosseau ;

Deux crucifix, de M. Péladeau, ancien curé de Saint-Hubert ;

Deux supports d'habits et bouquet de cinquante roses naturelles, de Mlle Tharsile Guertin ;

Un coussin, ouvrage de Mlle Rose-Alma Daigneault ;

Bouquet spirituel et crucifix, par les Sœurs du Bon Pasteur, de Saint-Hubert ;

Fac-simile d'un cloître, par Sœur M. de l'Immaculée Conception (Eudoxie, fille de M. Robert, cloîtrée) et bouquet spirituel ;

Fichu en dentelle, par M. le docteur et Mme Rottot ;

Crucifix, par Mlle Elizabeth Robert ;

Gerbe spirituelle, par Sr M. de St-Joseph de Bethléem, supérieure de l'asile Ste-Daric ;

Pensées spirituelles, par Sr M. de Liesse, (Annette Brosseau, nièce des Jubilaires) ;

Fleurs spirituelles, par la famille Charette ;

Fourchette et cuillère en or, par Joseph et Albertine Lalumière ;

Corbeille à fruits, par Hubert Vincent, de Hull ;

Chèque, par la maison Ewing, de Montréal.

Bouquet spirituel et crucifix, par la Mère Provinciale du Bon Pasteur, de Montréal, et sa communauté.



Réponse de M. François Robert

Après les adresses et la présentation des cadeaux.

Ce n'est pas sans une émotion facile à comprendre que je me lève, dit alors M. Robert, pour répondre à toutes les bonnes paroles que je viens d'entendre.

Je voudrais être orateur pour exprimer mes sentiments et remercier comme il convient. Mais vous me connaissez et vous ne vous attendez pas à un prodige !

Ce n'est pas sans crainte que nous avons songé, Mme Robert et moi, à célébrer nos noces d'or. J'ai fini cependant par me rendre au désir de la famille et de plusieurs amis.

Parents et amis, je vous vois ici réunis ; plusieurs sont venus de loin, d'autres ont laissé leurs occupations.

Nous sommes infiniment touchés de l'honneur que vous nous faites, et nous en conserverons un souvenir impérissable.

M. le curé de la paroisse a voulu s'unir à nous ; c'est le père au milieu de la famille !

Je vois ici d'anciens curés que nous n'avons pas le plaisir de voir bien souvent. Les noces d'or ne sont pas sans avantages, à ce point de vue.

Je vois ici des parents d'un peu partout ; beau-frères, belle-sœurs, neveux, nièces... Vous dites avec raison dans votre adresse que ce n'est pas sans émotion que nous devons évoquer le souvenir des longues années de notre jubilé. Vous parlez aussi d'une étoile bénie. La Providence fut pour nous cette étoile ; ses rayons ne nous ont jamais manqué.

Vous parlez d'estime, de charité, de dévouement aux œuvres paroissiales. Comme il est du devoir de tous de mériter l'estime, d'aimer son prochain, et d'encourager les œuvres paroissiales qui sont les œuvres de Dieu, nous ne nous en estimons pas davantage et nous demandons à Dieu les mêmes convictions chez tous ceux qui nous sont chers.

Vous parlez aussi de celle qui dans le cloître fait monter vers le ciel mille actions de grâces pour les bons jours qu'Il nous donne. Elle a raison. C'est du reste une consolation pour nous, aujourd'hui, d'avoir pu consacrer au Seigneur, l'une de nos filles. C'est je crois la meilleure manière de reconnaître les services du maître qui nous a si bien servis.

L'affection que nous trouvons aujourd'hui chez vous, chers parents, ne nous surprend pas ; elle nous touche comme elle nous a déjà touchés et resserre de plus en plus les doux liens de l'amitié en famille.

Je vois ici un ancien frère d'armes, M. Benoît. Il se fait l'écho des bons sentiments de M. le président et des membres du comité de souscriptions, et de tous ceux qui leur ont prêté main-forte. M. Benoît s'est fait en même temps l'inter-

prête de ses propres sentiments. Son adresse évoque tout un monde de souvenirs. J'ai du plaisir à saluer en lui le dernier survivant des 88 députés de l'année de la Confédération : *the last, but not the least*. — Il nous faudrait encore beaucoup de députés comme cela. — M. Benoît est plus pour nous qu'un homme qui a bien servi son pays, c'est encore un ami d'enfance, un ami de la famille. Le comité de souscriptions ne pouvait faire choix d'une voix plus sympathique pour son adresse.

M. Benoît rafraîchit le souvenir de mon père, et celui de M. Michel Vincent : c'est une attention délicate. Nous le reconnaissons avec plaisir ; nous leur devons après Dieu, ce que nous avons pu faire, Ils ont su nous inspirer profondément l'amour de la Religion, l'estime de la franchise et de l'honorabilité. Notre plus grand désir est de marcher sur leurs traces, jusqu'à la fin de nos jours, et de laisser semblable héritage à nos enfants.

M. Benoît a voulu soulever un coin du voile sur le passé, sur les événements qui se sont succédés et que nous avons vu depuis l'Union des deux Canadas. C'est une page fort intéressante. — Personne ne la lui reprochera.

Il est vrai de le dire avec M. Benoît que nous atteignons plus ou moins les sommets de la vie. Nous espérons cependant que la Providence réserve pour lui et pour nous, quelques années encore.

Je vois ici mon ancien garçon d'honneur, M. Nap. Vincent. C'est une coïncidence heureuse qui est en même temps fort rare.

On a voulu, de tous les côtés nous présenter des cadeaux.

Merci à la famille pour tant de riches souvenirs : merci à M. le curé Baillaigé, à mes amis de Saint-Hubert, et d'ailleurs ; merci à la famille Vincent ; merci à la famille Charron ; merci à mes chers enfants, pour toutes ces bourses si richement garnies ; merci au couvent de Saint-Hubert, qui a mis ses réfectoires, son art et ses enfants à notre disposition, sans compter une riche croix ; merci à la maison Provinciale du Bon Pasteur pour ses fleurs, son cadeau et son beau bouquet spirituel ; merci au Conseil municipal pour sa souscription ; merci aux écoliers et à ceux qui les ont exercés, pour leur chant ; merci aux sacristines qui ont si bien décoré le sanctuaire ; merci aux Dames de Ste-Anne pour leurs paroissiens romains ; merci aux Dames pour leur lustres ; merci aux amis pour la canne à pommeau d'or.

Merci à M. Duprat, notre ancien curé, pour son instruction et les excellents avis qu'il nous a donnés du haut de la chaire ; merci à M. le curé Rabeau et à M. Lapierre, vicaire de Longueuil, pour leur présence ici ; merci à M. l'abbé Mongeau, notre excellent neveu ; merci en particulier à M. le curé

de Saint-Hubert pour la part qu'il a prise dans l'organisation de cette fête.

Merci à chacun, merci à tous, au nom de Mme Robert et en mon nom ; que Dieu vous le rende au centuple.



ARTICLE SEPTIÈME

Les Discours

Après la réponse de M. Robert, plusieurs des convives prirent la parole : M. le Curé ; M. Rabeau ; messieurs Wilfrid Tremblay ; F. X. Girard, M. D. ; Alexis Charron ; Aimé Guertin ; Rosario Charron, M. D. ; Fr. Charron ; Alf. Charron ; et finalement M. Mongeau, neveu des jubilaires, vicaire à Sainte-Elizabeth de Montréal.

Un mot de M. F. A. Baillairgé,
curé de Saint-Hubert

VÉNÉRABLES JUBILAIRES,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Les noces d'or ne sont pas chose commune dans les paroisses, sans doute parce que la vie n'est pas longue et parce que l'on s'applique parfois à la raccourcir encore. De nos jours, le nombre de ces noces diminue parce qu'il y a surabondance de vieux garçons ! on attend trop tard, souvent, pour embrasser l'état du mariage. Les noces

d'or, symbole de vie bien ordonnée et de vie à deux, pendant un demi siècle, font donc honneur à une paroisse. Les paroissiens de Saint-Hubert l'ont compris ; de là cette grande affluence, à l'église, ce matin.

Les noces d'or, comme toute noce, reveillent des idées sérieuses assurément, mais pleines de souvenirs doux et gracieux ; ces noces sont donc un sujet de jouissance et de réjouissances. De là cette superbe réunion de famille et d'amis ; de là ce banquet, ces discours, ces adresses, cette musique et ces cadeaux.

Les noces d'aujourd'hui ont pour tous un agrément particulier. Les Jubilaires ont assisté à la naissance même de Saint-Hubert et ils en ont vu les divers développements. Ils n'ont point vu ce progrès de votre paroisse, en simples spectateurs, il y ont pris une part active et féconde.

En dehors des services gratuits, M. Robert a été près d'un demi siècle, secrétaire de la municipalité, et il y aura cinquante ans, l'année prochaine, qu'il est secrétaire pour vos écoles.

Personnellement, depuis onze ans bientôt que je suis curé de cette paroisse, j'ai toujours trouvé dans la famille Robert, une famille d'exemple. Il est à désirer qu'il y ait dans chaque paroisse un bon nombre de familles de ce genre ; cela assurerait l'avenir religieux et social de notre race.

Je me réjouis donc avec vous et avec les Jubilaires de cet heureux cinquantenaire. La Providence, je l'espère

réserve encore à M. et à Mme Robert des années nombreuses qui ajouteront à leur bonheur et à leur mérite.

I

M. l'abbé Mongeau, neveu des jubilaires,

VÉNÉRÉS JUBILAIRES,

Vu la circonstance solennelle qui nous ont réunis aujourd'hui, vous me permettrez de vous offrir, en mon nom, et au nom de tous les parents et amis, mes hommages respectueux, et mes meilleurs vœux de bonheur. Nous savons tous, que dans le cours de la vie il y a des temps d'épreuves, d'ennui et de tristesse ; mais il y a aussi des moments de consolation, de joie et de bonheur. Parmi ces jours heureux, nous pourrions certainement compter le vingt-six octobre, mil neuf cent neuf. Tous ceux qui sont ici présents soupiraient depuis longtemps, après cet heureux évènement. Tous se demandaient s'il leur serait donné de contempler l'aurore de ce beau jour. Personne ne fût déçu dans ses espérances.

Dans la grande estime et l'affection sans bornes, que vous avez toujours témoignées à vos parents et à vos amis, vous avez jugé à propos de les convoquer tous, pour la célébration de vos noces d'or.

Daignez donc agréer nos remerciements les plus sincères.

Pour moi, cher oncle et chère tante, je vous dois une reconnaissance bien spéciale, pour l'honneur que vous m'avez fait, en m'invitant à célébrer pour vous, les saints mystères. Ce sera certainement un des plus beaux souvenirs de ma vie de prêtre. Aussi, durant la sainte messe, j'ai uni mes intentions aux vôtres comme vous avez uni les vôtres aux miennes, pour remercier Dieu des bienfaits qu'il vous a accordés jusqu'à maintenant, et pour lui demander de continuer à répandre sur vous ses bénédictions les plus abondantes.

De votre côté, je le sais, comme il convenait à tout chrétien, dont la vie ne fut qu'une continuelle manifestation de foi, vous avez d'abord offert à l'Auteur de tout bien, vos plus sincères actions de grâces en ce jour qui doit être pour vous une source d'ineffables consolations. Oui, vous le savez, tout don vient de Dieu qui sait bénir, et conserver ceux qui lui sont fidèles. Et de quelles bénédictions ne vous a-t-il pas comblés. Quelle pierre précieuse pouvait mieux qu'une célébration de noces d'or, orner la couronne de vos vieux jours, jouissant encore d'une bonne santé, tout deux ayant déjà dépassé votre soixante-dixième année. Après cinquante ans de vie conjugale, il vous est donné de contempler le sublime spectacle d'une famille nombreuse réunie pour remercier avec vous, pour demander au ciel qu'il vous conserve encore longtemps à notre affection, pour vous dire que notre cœur déborde de joie et de bonheur, et vous prodiguer avec une effusion d'âme, dont seuls sont capables des enfants dévoués, des

parents chers, des amis fidèles, les marques les plus sensibles de l'amour, de l'affection et du respect qu'ils ont pour vous.

Soyez donc heureux, vénérés jubilaires, soyez au comble de votre joie ; que votre cœur plein de vie vibre comme à vingt ans, car voilà cinquante ans que vous êtes unis l'un à l'autre, voilà cinquante ans de devoir accompli, cinquante années noblement vécues, malgré les tristesses et les afflictions d'ici-bas, cinquante années sur l'océan de la vie, que vous avez traversé toujours courageux, en dépit de ses tempêtes. Les jours d'orages ne vous ont jamais déconcertés, ni abattus, car l'étoile de la foi, la boussole de l'espérance vous ont toujours guidés pour vous conduire vers le port du salut.

Votre vie si belle et si noble ne fut pas exempte d'épreuves. Des enfants à la fleur de l'âge ont été ravis à votre affection. Vous avez subi des revers de fortune. Vos entreprises n'ont pas toujours réussi selon vos désirs, mais dans toutes ces choses, vous et votre digne épouse, vous vous êtes soumis avec résignation à la volonté du Tout-Puissant.

Dans vos rapports avec vos concitoyens, nous n'avons que des félicitations à vous adresser. Pendant de longues années vous avez occupé les positions les plus nobles dans cette paroisse. Bien souvent, on venait vous consulter pour des questions très importantes et toujours, on retournait très satisfait des sages conseils que vous aviez donnés, on avait confiance en vous, on vous estimait parce qu'en tout temps vous avez donné l'exemple des plus belles vertus chrétiennes.

Vis-à-vis de vos enfants vous avez fait preuve d'un dévouement sans bornes. Vous les avez aimés, vous les avez visités, vous les avez aidés et consolés. Aussi, en ce beau jour, tous n'ont qu'une voix pour vous exprimer leur reconnaissance et vous offrir du plus profond du cœur un cordial merci.

Maintenant, vénérés jubilaires, bien que vous soyez parvenus à un âge avancé, nous vous trouvons encore forts et actifs, tant il est vrai, que ce ne sont pas les années, qui font la vieillesse : impossible d'être vieux quand on se sent jeune. De là cette fête de famille, de là ces noces d'or, l'or symbolisant la force, la pureté, parcequ'il ne ternit point et conserve toujours sa valeur et sa beauté. Ce sera donc aujourd'hui, une fête de souvenirs, une fête de cœurs battant à l'unisson. Nous comprenons que les épines du passé sont aujourd'hui les plus belles roses dont le parfum réjouit et console. Et ce soir, quand la lyre du bonheur aura rendu ses plus douces mélodies, quand nous vous aurons tous payé, notre tribut de reconnaissance, vous reprendrez votre vie ordinaire, mais votre âme se sera retrempée, vous aurez vu vos enfants, vos petits-enfants, vos parents et vos amis. Vous serez heureux. Et nous, nous retournerons à nos demeures, fiers et contents, apportant de cette fête le meilleur souvenir. Nous demanderons au Dieu si bon qu'il nous conserve la santé, et qu'il nous réunisse tous dans dix ans pour célébrer, comme aujourd'hui vos noces de diamant.

Agréez donc, vénérés jubilaires, les plus profonds sentiments d'amour, de respect, et de reconnaissance de tous ceux qui viennent vous souhaiter encore de nombreuses années, et tous les dons qu'il plaira au Ciel d'accorder à vos prières.



ARTICLE HUITIÈME

Au Souper

Le souper se prit joyeusement dans le même local que le dîner. On y était encore très nombreux.

Le souper terminé, Lucienne Brosseau, Eudoxie Brosseau, Anne-Marie Brosseau et Rose-de-Lima Brosseau (enfants d'Aglaé), âgées respectivement de 10, 11, 12 et 13 ans, déclamèrent une odelette pour noces d'or (due à la plume de l'une de leurs institutrices) et une poésie de circonstance.

ODELETTE POUR NOCES D'OR

(*Lucienne*)

Chers et heureux grands-parents,
A vos pieds, dans un si beau jour,
Comment redire l'allégresse
Et les effusions d'amour ?
Non, jamais sur fête rêvée
La lumière ne s'est levée
Excitant plus joyeux transports...
Béni à jamais soit l'aurore
Où notre cœur qui vous adore
Peut célébrer vos Noces d'or !

(*Anne-Marie*)

Que n'ai-je une voix plus parfaite
Pour chanter ce jour sans pareil,
O fortunés rois d'une fête
Dont peu d'époux voient le soleil !
Gloire à vos têtes couronnées
Par cinquante longues années
De bien, et d'éternels travaux !
Gloire à vos doux fronts que décore :
La vertu, plus que l'âge encore.
Est-il diadèmes plus beaux !

(*Eudoxie*)

Cinquante ans d'une même vie,
Partager l'abnégation.....
Pour votre famille attendrie,
Oh ! la touchante vision !
Que de labeurs, d'inquiétudes,
De tremblantes sollicitudes,
De soins donnés à vos enfants !
Que d'obscurs dévouements, oh ! dites,
Quelle ample moisson de mérites
Nous retracent vos Cinquante Ans.

(Rose-de-Lima)

Vénérés grandpère et grand'mère,
Aïeux bénis et bien-aimés,
Soyez donc en ce jour prospère,
Soyez mille fois acclamés !
Qu'à cette heure toute délice,
On vous chante, on vous applaudisse
Comme de glorieux vainqueurs !
Goûtez la paternelle ivresse
De nous voir, en notre tendresse,
Vous faire un trône de nos cœurs !

Tandis que nos voix bénissent,
Pour nous, chers grands-parents heureux,
Toutes nos prières s'unissent
Et font, au ciel, monter nos vœux.

POÉSIE POUR NOCES D'OR

(Eudoxie)

Frère bouton de rose
Sur un arbuste en fleurs,
Je suis bien peu de chose
Au milieu de mes sœurs...
Mais, en ce jour de fête,
Néanmoins, à mon tour,

Je chante et je répète
L'hymne de mon amour.
Cher et digne grand-père,
Vivez longtemps encor ;
Vénérable grand'mère,
Restez notre trésor.
Resserrez d'avantage
Ce nœud de cinquante ans,
De vos vertus, le gage,
L'honneur de vos enfants.
Mon Dieu, sur la vieillesse
De mes chers grands-parents,
Versez avec largesse
Vos dons les plus constants.
Que votre main couronne
Leur splendide et doux soir !
Que votre cœur leur donne
Bonheur, amour, espoir !
Dieu qui vous aime entre tant d'autres,
Puisse-t-il, au bonheur des vôtres,
Vous garder encore si longtemps
Que vous ayez ce privilège
De conduire un jour le cortège
Des noces d'or de vos enfants.

POÈME POUR NOCES D'OR

A UN DINER DE FAMILLE

(*Anne Marie Brosseau*)

C'est moi, la plus petite, qui prends la parole,
Mes grands-parents aimés, que ce soit un symbole
 En ce beau jour de nocés d'or ;
Car si derrière vous un long passé se lève,
L'avenir, l'avenir peut laisser place au rêve ;
En mes yeux, chers parents, il vous sourit encore !

Cinquante ans ! cinquante ans, que les cloches sonores,
Egrenaient dans les cœurs des promesses d'aurores ;
 Cinquante ans qu'aux pieds des autels
Vous échangez des vœux, des serments de tendresse.
Et les ans ont passé sans trahir de faiblesse :
Les serments échangés étaient bien immortels,

Vous avez peiné, travaillé, souffert ensemble ;
Votre vie, à chacun, se fond dans l'autre, et semble
Un fleuve bienfaisant qui reflète l'azur ;
Et vous avez connu l'un par l'autre la joie,
Les plaisirs ou les maux que le ciel vous envoie,
 Vous les reçûtes d'un cœur pur.

Et maintenant, voyez, chers grands-parents, vous êtes
Comme des forts qui virent les tempêtes
Sans en être affaiblis, et qui, sereins et beaux,
Sous le grand ciel, sans peur, accomplirent leur tâche,
Etendant autour d'eux, leur ombre, et sans relâche
Projetant de nombreux rameaux.

Mais aussi, près de vous, aujourd'hui, quelle fête
Regardez, regardez, la famille est complète.
Et nous, de l'arbre aimé, rameaux les plus lointains,
Nous apportons aussi, chers grand-père et grand'mère,
Notre tribut d'amour, de joie et de prières ;
Nous sommes les riants matins.

Nous sommes l'avenir, nous sommes l'espérance ;
Espérez avec nous, souriez ; notre enfance
Vous réserve encore de beaux jours,
Et sous votre ombre aimée, ô grands-parents que j'aime,
Nous voulons croître aussi, malgré tout et quand même,
Et nos pas incertains veulent votre secours.

Vivez, vivez longtemps avec cette couronne
De travaux et d'enfants, la plus belle que donne
Le Tout-Puissant à ses élus.
Et que souvent encore cette table si chère,
Nous réunisse tous, ô grand-père et grand'mère,
Pour vous offrir nos cœurs et chanter vos vertus.

VERS POUR NOCES D'OR

PAR UN PROFESSEUR, DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

(*Pièce dite par Augustin Brosseau*)

Il manquerait à votre fête,
En ce jour de vos nocés d'or,
Une joie intime et secrète,
Si vous deux n'entendiez encor
La voix qu'accompagne un sourire,
La voix de vos petits-enfants,
Parler à son tour et vous dire :
" Dieu bénisse vos cinquante ans !

Quand heureux d'unir vos jeunesses,
Vers l'église d'un pas joyeux,
Vous alliez faire vos promesses,
La cloche tintait dans les cieux,
Le soleil versait sa lumière,
L'automne semblait un printemps,
Un seul vœu montait de la terre :
" Dieu leur accorde cinquante ans !

Le cœur ému, la voix tremblante,
A deux genoux devant l'autel,
Vous avez dit — scène émouvante
Le " Oui " du serment éternel,

Et les anges du sanctuaire,
Et les amis, et les parents
Ont fait une même prière :
“ Dieu leur accorde cinquante ans ! ”

Puis la foule s'est dispersée,
Le bruit des nocés s'est éteint,
La vie à deux est commencée...
Quel fut depuis votre destin ?
... Vous avez eu des jours de joie,
Des heures de chagrins cuisants,
Mais soumis à Qui les envoie,
Vous avez marché cinquante ans.

A travers sourires et larmes,
Vous tenant la main dans la main,
Ensemble vous avez, sans alarmes,
Continué votre chemin
Tandis que dans la maisonnée
La tresse d'or de vos enfants
Se nouait d'année en année
Pour couronner vos cinquante ans.

Vous les voyez tous à cette heure
Vous entourer de leur amour ;
Ils remplissent cette demeure
Où vous n'étiez que deux un jour,

Et tous au Bon Dieu rendant grâce
De vos radieux cinquante ans
Osent Lui demander qu'il fasse
Vos Noces d'or, de Diamants,

CHANT POUR NOCES D'OR (Musique de F. Aerts)

(par le chœur de chant du Couvent)

Vers vous, se presse la famille,
Sur les fronts la joie brille.
Tous les cœurs sont joyeux,
En cet anniversaire heureux,
Et nos chants d'espérance,
Chantent vos nocés d'or ;
Les joies de votre enfance,
D'autres bonheurs encor.

Goûtez, dans une douce ivresse
La bien vive tendresse
Que vous donne en ce jour
Votre famille, tour à tour,
Oui nos chants d'espérance
Chantent vos " Noces d'or, "
Les joies de votre enfance,
D'autres bonheurs encor.

Seigneur, dépose la couronne
Qu'aux fronts ta bonté donne,
Pour des jours bien remplis
Et mille devoirs accomplis.
Emportez sur vos ailes,
Anges des Noces d'or,
De ces âmes fidèles,
Leurs serments, doux trésor.

Musique : F. Aerts.

Les chan-
teuses : { E. Morren,
M. R. Bénard,
J. Lacasse,
Y. Bariteau,
M. T. Baillairgé,
C. Charette,
M. Charette,
A. Vincent,
A. Charlebois.

MUSIQUE

Au cours du souper et du dîner, furent exécutés sur le piano :

La capricieuse (Duo)

par Mlles J. Lacasse et L. Lacasse

The Highland Lass

Mlle M. T. Baillairgé

La harpe éolienne

Mlle M. R. Bénard

Soir d'automne

Mlle J. Lacasse

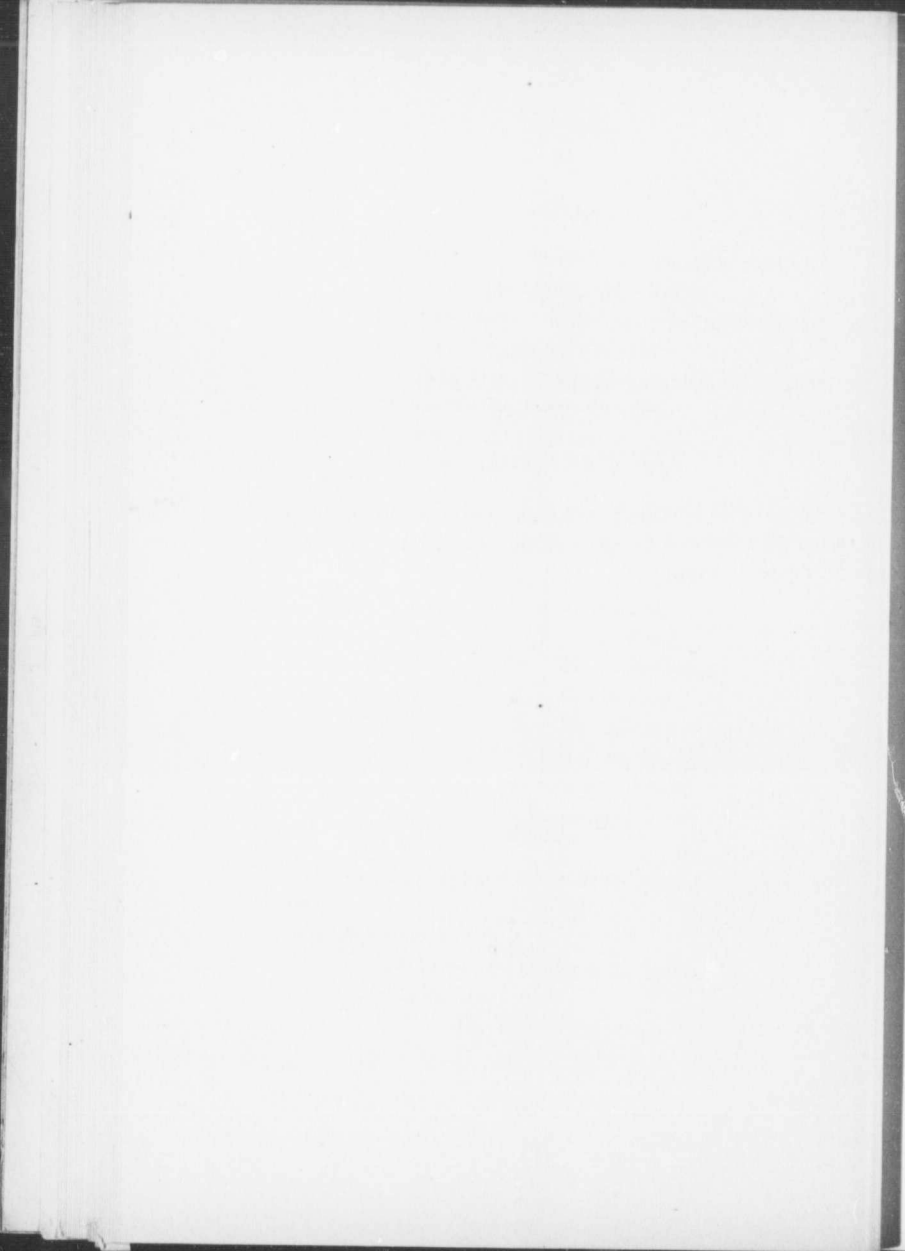
Song of the spinning maiden

Mlle Y. Bariteau

FEU D'ARTIFICE

Au sortir de la salle du souper, les convives purent jouir d'un feu d'artifice et d'une belle illumination, grâce aux soins de M. Zénon Gravel.





ARTICLE NEUVIÈME

Ces Invités

LES ENFANTS :

Aglé et Auguste Brosseau, son époux ;
Eudoxie, religieuse au Bon Pasteur ;
Elizabeth et Hubert.

LES PETITS-ENFANTS :

Lucienne ; Anne-Marie ; Augustin, élève au collège de
Montréal ; Eudoxie ; Marie-Rose, Robert et Laurent.

PARENTS :

M. Nap. Vincent, beau-frère, et Mlle Voluminie Vincent,
de Worcester.

M. Moïse Vincent, beau-frère et Madame ; de Montréal.

M. William Vincent, neveu et Madame ; de Montréal.

M. Vincent Vincent, neveu et Madame ; de Montréal.

M. et Mme Amédée Guertin, neveu ; de Montréal.

M. et Mme Euclide Morin, neveu ; de Montréal.

M. Albert Vincent, novice chez les Pères du St-Sacre-
ment ;

- M. Edouard Mongeau, beau-frère, de St-Bruno ;
M. et Mme Adélarde Mongeau, neveu, de St-Bruno ;
M. et Mme Clovis Mongeau, neveu, de St-Bruno ;
M. l'abbé Elias Mongeau, neveu, vicaire à Ste-Elizabeth ;
M. et Mme Pierre Brosseau, neveu, Laprairie ;
M. et Mme Rosario Ménard, neveu, St-Julie ;
M. et Mme Clément Gauthier, neveu, Montréal ;
M. et Mme Alexis Charron, neveu, Marie-Ville ;
Mlle Philomène Charron, nièce, St-Hubert ;
M. et Mme Toussaint Daigneault, St-Hubert ;
M. et Mme Arthur Charron, neveu, Longueuil ;
M. Rosario Charron, neveu, médecin, et Madame, de
Turness Falls ;
M. George Deslières, de Montréal ;
Mlles Tharsile et Rosina Deslières, de Montréal ;
Mme Vve Camille Ste-Marie, de St-Hubert ;
M. Xavier Ste-Marie, St-Hubert ;
Mlles Marie-Louise et Bernadette Ste-Marie, St-Hubert ;
M. et Mme François Charron, de St-Hubert ;
M. et Mme Alfred Charron, Boucherville ;
M. et Mme Benjamin Brossard, St-Hubert ;

* * *

PRÊTRES ET AMIS :

- Rev. F. A. Baillairgé, prêtre, curé de St-Hubert ;
M. l'Abbé I. Duprat, ancien curé de St-Hubert ;

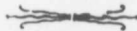
M. l'Abbé I. Rabeau, prêtre, curé de St-Lambert ;
M. l'Abbé I. Peladeau, ancien curé, chez les Carmélites ;
M. l'Abbé Lapierre, vicaire, Longueuil ;
M. l'Abbé Onellette, Montréal ;
M. et Mme Ovila Mercille, Montréal ;
M. et Mme Joseph Ponton, de Montréal ;
M. François David, St-Hubert ;
M. Hubert Vincent, Hull ;
M. Joseph Robert.

* * *

M. P. B. Benoit, ex-député au Fédéral, Chambly
Bassin ;

M. et Mme Louis Brosseau, St-Hubert ;
M. Girard, M. D., et Madame, St-Hubert ;
M. et Mme Wilfrid Tremblay, St-Hubert ;
M. et Mme Léon Daigneault, St-Hubert ;
M. et Mlle Charles Daigneault, St-Hubert ;
M. et Mme Louis Hébert, St-Hubert ;
M. et Mme Aimé Guertin, St-Hubert ;
M. et Mme Alderic Tremblay, St-Hubert ;
Mme V. Antoine Sicotte, St-Hubert ;
M. Joseph et Mlle Albertine Lalumière, St-Hubert ;
M. et Mme Médard Emard, Valleyfield ;
M. Rottot, M. D., et Madame, Montréal ;
M. et Mme N. Alsace Daigneault, Montréal ;

M. et Mme Ulric Emard, avocat, Montréal ;
M. Félix Delaage, Longueuil ;
Mlle Rose Brosseau, Montréal ;
M. Désiré Tougas, Montréal ;
Mlle Laura Auclair, St-Hubert ;
Mlle Aurore Daigneault, St-Hubert ;
Mlle Tharsile Guertin, St-Hubert ;
Mme Vve Julien Vincent, Chicago ;
M. et Mme Alphonse Vincent, Chicago ;
Mme Vve André Vincent, Chicago.



ARTICLE DIXIÈME

Comité de Souscriptions

M. Wilfrid Tremblay président.

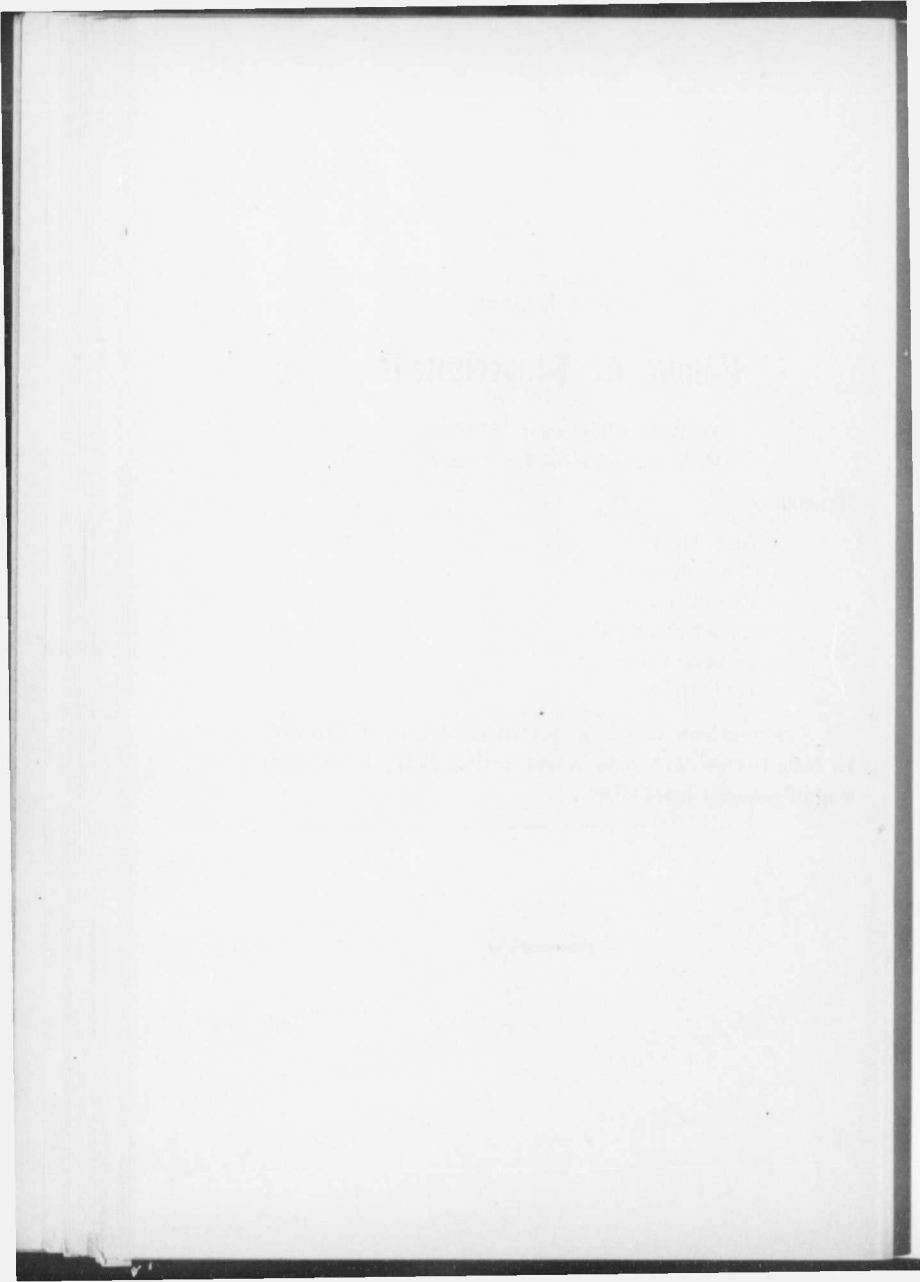
M. le docteur Girard, secrétaire.

MESSIEURS :

Aimé Guertin ;
Chs Daigneault ;
Pierre Vincent ;
Xavier Ste-Marie ;
François Charron ;
Louis Hébert.

Ces messieurs réussirent parfaitement dans leur travail.
La belle bourse dont nous avons parlé (\$267) récompensa
magnifiquement leurs efforts.





ARTICLE ONZIÈME

Lettres

U. J. et M. !

MONASTÈRE PROVINCIAL DU BON PASTEUR,

Montréal, ce 23 octobre 1909.

MONSIEUR ET MADAME F. ROBERT,

Saint-Hubert.

Bon Monsieur et chère Madame,

Les noces d'or ! que de joies, que de souvenirs, que d'actions de grâce dans ces mots !..... Ils rappellent ce jour du printemps de la vie où deux époux chrétiens, au pied des autels, demandaient à Dieu, par la vertu d'un sacrement, la grâce de remplir les devoirs saints et sacrés de la famille. Ils disent aussi cinquante années pendant lesquelles le Seigneur a fait planer, sur un foyer : la paix, la santé, la fécondité, le bonheur.

Cet anniversaire, glorieux autant que joyeux, se lèvera bientôt sur vous, bon Monsieur et chère Madame. Notre

communauté, à qui vous avez donné ce que des parents ont de plus cher, une enfant, et qui a reçu tant et tant de votre généreuse charité, ne peut que s'unir aux nombreux parents et amis qui vous feront, au vingt-six octobre, une couronne d'honneur. Avec vous, avec eux, nous chanterons le *Quid retribuam Domino* ? Et pendant que nos âmes prieront pour vous, heureux jubilaires, nos cœurs formeront le vœu que de nombreuses et belles années viennent encore s'ajouter à celles que vous comptez déjà. *Ad multos et felices annos !*

Veillez agréer, cher Monsieur et bonne Madame, l'expression de la religieuse estime et de la plus affectueuse gratitude de

Vos très humbles et reconnaissantes en Notre-Seigneur,

La Mère Provinciale du Bon-Pasteur
et sa communauté.

U. J. et M.!

MONASTÈRE DU BON PASTEUR,

350, rue Fullum, Montréal, 23 oct. 1909.

A MONSIEUR ET MADAME F. ROBERT,

Saint-Hubert.

Monsieur et Chère Madame,

J'ai reçu avec reconnaissance votre cordiale invitation au sujet du cinquantième anniversaire de votre mariage.

Mes plus ardentes prières et mes meilleurs vœux vous seront largement départis en ce jour d'actions de grâces pour vous et les chers vôtres.

J'ose espérer que l'écho des humbles accents de mon cloître, arrivant jusqu'à vous, vous rediront le souhait toujours nouveau de la sainte liturgie: "*Ad Multos Annos!*"

Votre bien affectionnée en N. S.,

SR M. DE ST. JOSEPH DE BETHLÉEM,

Supérieure de l'Asile de Ste. Darie.

U. J. et M.!

MONASTÈRE PROVINCIAL DU BON PASTEUR,

Montréal, 25 octobre 1909.

MONSIEUR ET MADAME FRANÇOIS ROBERT,

Saint-Hubert,

Chers et Aimés Parents,

La touchante fête qui rassemble en ce moment votre heureuse famille occupait depuis longtemps ses pensées et ses désirs impatients de voir arriver ce jour à jamais mémorable! Et, vous n'en doutez pas, moi aussi, de mon cloître béni, je prends part à son allégresse. Voilà pourquoi je viens dans mon humble langage mêler ma voix aux nombreuses félicitations que tous sont heureux de vous offrir en cette fête!

Le rôle est difficile en pareille circonstance..... Mais, je laisse les belles phrases aux amis — à moi la part du cœur! car, je sais, chers Parents, que vous saurez y lire ce qu'il ne pourra vous exprimer... D'ailleurs, ce seul mot de "Noces d'Or," — est assez éloquent par lui-même. Il rend si bien ce me semble toutes les émotions de ce touchant anniversaire par ces deux expressions :—

Autrefois! — Aujourd'hui! — Autrefois, les rêves de la jeunesse... les riantes perspectives d'un avenir heureux.

Aujourd'hui, la réalisation de ces désirs, la récolte d'un dévouement sans compte.

Aussi, vos quatre enfants que Dieu à fait naître et grandir sous l'influence de vos tendres soins, viennent à l'unisson, vous donner une nouvelle preuve de leur amour.

Vous aussi, chers petits enfants, venez avec nous chanter ces deux vieillards aux cheveux blancs, et que vous aimez à appeler du doux nom de Grand-père et de Grand-mère. Tous ensemble donc, aimés Parents, nous vous disons : *Ad multos annos ! !*

Entre ces deux jours mémorables de votre vie et de cet autrefois ; une longue chaîne d'or de fidélité apparaît à nos yeux et relie heureusement le passé au présent. En effet, d'or, sont vos cœurs nobles et courageux... Il est d'or, le livre où est écrite l'histoire de vos sacrifices, de vos travaux. Elle est d'or, la couronne que vous préparent les Anges dans le Ciel.

Puisse le Seigneur, ajouter à ces cinquante anneaux d'or, dix autres de diamant, qui rendront votre couronne et plus riche et plus agréable à l'auteur de tout don.....

Enfin, Chers Parents, que le bonheur accompagne vos pas dans la route qui vous reste à parcourir, avant d'aller fêter vos éternelles noces d'or ! !

Ces vœux, je les ai fait passer par le Cœur de Jésus, qui, j'en suis sûre vous en obtiendra l'entière et parfaite réalisation !

Dans les divins Cœurs de Jésus et de Marie, je me
souscris bons et chers Parents.

Votre aimante fille,

SR M. DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,

R. du B. P.

D. S. B.'1

U. J. et M. !

MONASTÈRE DU BON PASTEUR,

Asile Ste-Darie, 24 octobre 1909.

A MONSIEUR ET MADAME F. ROBERT.

Vénérés Jubilaires,

Veillez recevoir de celle que vous vous plaisez à nommer votre enfant, cette humble gerbe de vœux et de prières, cueillie dans le jardin du Bon Dieu, à l'ombre du cloître de ma douce prison.

Mes petites pensées spirituelles vous diront le bon souvenir des délicates attentions, des douces bontés dont vous avez comblé la petite Annette de jadis.

Bien grande est ma reconnaissance : à Jésus, je vous nomme tous les jours, et je lui demande de vous accorder avec la plus douce bénédiction de son cœur, le bonheur de nous voir encore réunis au beau jour de vos noces de diamant.

C'est le souhait bien ardent de celle qui est heureuse de se dire,

Dans les divins cœurs de J. et M.,

L'année de vos petites filles,

SR M. DE LIESSE,

Religieuse du B. P.

Dieu soit béni !

MONASTERE DES CARMÉLITES,

25 octobre 1909.

MONSIEUR ET MADAME F. ROBERT,

St-Hubert.

Bien cher Monsieur et bien chère Madame
et bien chers amis,

Depuis la réception de votre aimable et bienveillante invitation, j'ai toujours entretenu l'espérance d'aller m'unir à vos nombreux et dévoués amis pour célébrer dans l'allégresse et la joie du cœur vos noces d'or qui ne manqueront pas d'être une réelle consolation pour vos charitables cœurs et une récompense tout-à-fait méritée pour vos cinquante ans de mariage passés dans la pratique de toutes les vertus avec une fermeté toujours égale et toujours constante. J'aime à me rappeler la douceur inaltérable du bon Monsieur F. Robert et le sourire toujours aimable de Madame Robert.

Vous ne sauriez croire, et je vous en remercie bien cordialement, combien votre bonté et votre égalité d'humeur, à tous d'eux, m'ont fait de bien pendant les quelques années que j'ai passées à Saint-Hubert, vous voyez, cher Monsieur et chère Madame combien j'ai raison de regretter de ne pouvoir pas me trouver à vos noces d'or où tant de précieux souvenirs me rappelleraient nécessairement les joies que j'ai goûtées auprès de vous. Mais j'ai un devoir à remplir, il faut

que j'obéisse. Je viens d'administrer une de mes bonnes Carmélites et on s'attend à sa mort d'un moment à l'autre. C'est l'opinion du médecin. Si je demandais à cette chère malade la permission de m'absenter pour aller me réjouir un instant avec des amis dévoués et à l'occasion d'une cérémonie presque entièrement religieuse. Oh ! comme elle me dirait : allez-y, mon Père ? Ces bien-aimées Sœurs sont si bonnes qu'elles sont prêtes à faire tous les sacrifices pour pratiquer la charité. Mais je ne veux pas imposer à notre malade cette croix ; car, je crois que le père doit rester près de son enfant pour l'aider à faire le voyage qui va la mettre en possession de Jésus seul objet de tous ses désirs.

Maintenant, si la malade venait à mourir cette nuit, j'irai prendre le dîner avec vous demain, sinon j'irai vous voir dans quelques semaines.

Bien chers amis, je prends la liberté de vous envoyer deux petits crucifix qui ne sont pas d'une grande valeur matérielle mais qui sont enrichis d'une indulgence si précieuse que je ne crains pas dire qu'ils sont déjà, dans vos pensées si pleines de foi, un des plus beaux dons de vos noces d'or. Ce crucifix est enrichi d'une indulgence plénière que l'on gagne toutes les fois qu'on le baise avec foi et avec amour. C'est l'indulgence plénière que l'on gagne "*Toties quoties*," mais il suffit de le baiser, il n'y a point d'autre obligation à remplir. De plus, on peut prêter ce crucifix et le faire baiser par d'autre sans perdre soi-même ce privilège.

Enfin, je termine cette trop longue lettre, écrite à la hâte, mais écrite avec un sentiment d'affection réelle et sincère. Demain, je serai uni à vous pendant la sainte messe et pendant les belles et agréables réjouissances où je vous dirai avec tous ceux qui vont prendre part à vos joies : "*ad multos annos.*" Que Dieu vous bénisse et vous conserve en toute paix et santé jusqu'à vos noces de diamant et au delà.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

J. A. PELADEAU, P^{TRE},

Aum. des Carmélites.

MONSIEUR ROBERT,

MADAME ROBERT,

CHERS AMIS,

Veillez bien recevoir de M. le docteur Rottot, ainsi que de votre ancienne voisine, et amie des premiers jours de notre jeunesse au temps de l'école, l'expression de la plus parfaite estime, de nos plus sincères félicitations pour l'heureux anniversaire de vos 50 ans de vie heureuse dans votre mariage ; 50 ans de vie passée dans l'honneur et la probité, et qui vous méritent l'admiration de tous ceux qui ont l'avantage de vous connaître ; 50 ans passés sous les regards de Dieu, entourés de vos enfants et petits enfants, tous chrétiens, et servant Dieu, d'après votre exemple, dans toute la pureté de leurs cœurs catholiques et Canadiens-français— ; oui, soyez heureux, chers amis, de cette accumulation de vertus chrétiennes qui seront une bénédiction pour toute votre chère famille, et une gloire pour votre chère paroisse de Saint-Hubert.

Nous joignons à nos vœux, un souvenir, témoignage de notre respectueuse affection.

Vos amis bien dévoués,

DOCTEUR ROTTOT,

AGLAÉ BENOIT ROTTOT.

350, rue Ste-Catherine Est.

Montréal, 18 octobre 1909.

U. J. et M.!

MONASTÈRE PROVINCIAL DU BON PASTEUR,

Montréal.

MONSIEUR ET MADAME FRANÇOIS ROBERT,

Saint-Hubert.

Chers et vénérés Bienfaiteurs,

Permettez que je vienne unir mes félicitations à celles qu'on vous offre de toutes parts en ce jour si beau.

Ma voix sera celle de la reconnaissance. Je n'ai pas su oublier vos délicats procédés, vos attentions charmantes et vos généreuses libéralités pendant mon séjour à Saint-Hubert. J'aime à rappeler ces choses au bon Dieu et je lui dis : Bénissez ces bons bienfaiteurs ; acquittez ma dette de gratitude.

Je redoublerai mes prières en cette circonstance si belle de votre vie, et j'aime à croire que les joies saintes et douces qui fleurissent à votre foyer chrétien, continueront bien longtemps à l'embellir et ne cesseront que pour renaître plus belles encore dans la céleste Patrie.

Veuillez agréer, vénérés Bienfaiteurs, l'hommage renouvelé de ma religieuse gratitude et l'assurance de mes humbles prières dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,

SR M. DE LA MERCI,

R. B. P.

Longueuil, 9 octobre 1909.

MONSIEUR FRANÇOIS ROBERT,

St-Hubert,

Bien cher et excellent ami,

Je te remercie de ta bonne invitation pour l'heureux jour du cinquantenaire d'une union bénie ; je comprends toute ta joie et la veux faire partager à tes amis, d'abord en allant remercier Dieu dans son temple pour les nombreuses faveurs accordées dans cette longue vie communale, toute semée de roses vermeilles ; je me propose de joindre mes faibles prières aux nombreuses actions de grâces qui s'élèveront vers le ciel en ce jour solennel, où la vie reedit à Dieu ses bienfaits, et le remercie plus profondément. Nous demanderons tous ensemble au Dispensateur de toute chose, qu'il daigne continuer de bénir et de conserver jusqu'à une extrême vieillesse cette vie à deux toute remplie de foi, d'espérance et de charité.

En ce jour nos cœurs rediront les vertus civiques dont ton cœur est rempli. Nombreux sont les actes accomplis par toi pour la paix, le bon ordre et la dignité de l'homme ; nombreux aussi les conseils marqués du cachet de la sagesse.

Je n'ai garde d'oublier celle qui a su cueillir les roses pour embellir le chemin de ta vie, et par un ardent amour généreusement partagé a pu faire ton bonheur et le sien.

Que cette vie conjugale se continue et qu'elle soit comme le passé, embrasée d'amour, qui est la nourriture par excellence du cœur.

Je ne sais pas ce que ma santé me permettra de faire ce jour là, mais reçois dès à présent mes vœux les plus ardents pour ton bonheur et celui de ta digne épouse et mes hommages respectueux.

C'est là les désirs de ton ami,

FÉLIX DELAAGE.

Supplément

I

La famille Robert

JOSEPH ROBERT, venu de France, s'établit à Boucherville.

FRANÇOIS ROBERT, 1er, fils de Joseph Robert 1er, s'établit à Longueuil.

FRANÇOIS ROBERT 2e, fils de François Robert 1,
1er lit : François, 3e ;
Philomène (Mme Alexis Charron,
décédée).

2e lit : Joseph, décédé à 28 ans ;
Hilaire, décédé à 30 ans ;
Alexis, célibataire, E.-U.

FRANÇOIS ROBERT, 3e, épouse Aglaé Vincent ;
Aglaré (Mme Auguste Brosseau)
Eudoxie (Sr de l'Immaculée Concep.,
au B. P.)
Dismas, décédé à 2 ans ;
Onésiphore, décédé à 3 mois ;
Elizabeth ;
Hubert.

II

La famille Vincent

D'après le tableau généalogique de Louis Joseph
Vincent, de Longueuil.

15 septembre 1738, à Longueuil, François Vincent 1,
fils de François et de Catherine Clément, de Saint-Sauveur,
diocèse de Lyon, département de la Loire; sépulture 17
octobre 1793, à 83 ans; marié, 15 septembre 1738, avec
Marguerite Tessier, fille de Jean-Baptiste et de Elizabeth
Renaud —; baptisée le 13 novembre 1716; sépulture 17 juin
1787, à l'âge de 74 ans.

14 février 1774, à Boucherville, Joseph Marie Vincent,
fils de François 1 et de Marguerite Tessier; baptisé 15 avril
1751; sépulture 19 septembre 1820.

1er mariage 14 février 1774, avec Marie Bourdon, fille
d'Antoine et de Marie Gélinau; baptisée le 5 mai 1754,
sépulture 23 décembre 1785.

2ème mariage, 17 novembre 1786, à Archange Benoît
fille de Louis et de Françoise Patenaude; sépulture 7 octobre
1825.

ENFANTS :

Marie Archange, baptisée :	le 9 octobre 1787 ;
Joseph,	“ 9 mars 1789 ;
François,	“ 14 juillet 1790 ;
Michel,	“ 15 novembre 1794 ;
Françoise,	“ 22 septembre 1803.

7 novembre 1814, à Longueuil, Michel Vincent, fils de Joseph Marie et de Archange Benott, baptisé : 15 novembre 1794 ; sépulture : 27 mai 1879.

1er mariage, 7 novembre 1814, avec Charlotte Huot dit Duval, fille de Louis et de Charlotte Lajeunesse.

ENFANTS :

Charlotte, baptisée : 23 sept. 1815 ; mariée : 23 janv. 1838, à Frs Trudeau ;

Michel, baptisé : 22 avril 1817 ; décédé.

Sophie, baptisée : 21 mars 1818 ; mariée : 20 janv. 1836, à Joseph Patenaude ;

Henriette, baptisée : 26 août 1819 ; mariée : 24 juillet 1938, à Olivier Deslières ;

Alexis, baptisé : 20 février 1821 ; marié : 19 août 1862, Olive Hudon.

Siffroi Benoni, baptisé : 28 février 1823 ; décédé...

2ème mariage, 18 février 1828, avec Marie Bray dite Labonté, fille de Joseph et de Marguerite Ste-Marie.

ENFANTS :

Michel, baptisé : 10 décembre 1828 ; marié aux E.-U.

Marie Sophronie, baptisé 14 février 1830, décédée 17 mai 1832 ;

Archange Sophonie, baptisée, 14 mars 1831 ; mariée à Pierre Bourdon ;

Julien, baptisé 15 décembre 1832, marié à Céline Larocque ;

Napoléon, baptisé 23 décembre 1833, marié à Elise Meunier ;

Philomène Felonie, baptisée 12 mai 1836, mariée à Edouard Mongeau ;

Pierre, baptisé 9 mars 1838, marié à Marceline Viau ;

Marie Aglaé, baptisée 10 décembre 1839, mariée à François Robert ;

André, baptisé 8 avril 1842, marié à Marie Robert ;

Léon Alphonse, baptisé 16 avril 1844, marié à Céline Gelineau ;

Moïse, baptisé 21 septembre 1846, marié à Emilie Bernard.

A. M. D. G.



